

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19/10/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021

2021 DAC 634 Subvention (1.500 euros) à l'association Les Ateliers d'Artistes de Belleville au titre de l'action culturelle locale du 19e.

Mme Carine ROLLAND, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 28 septembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Les Ateliers d'Artistes de Belleville ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement en date du 28 septembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Carine ROLLAND au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 1.500 euros est attribuée, sur proposition de la Mairie du 19e arrondissement, à l'association Les Ateliers d'Artistes de Belleville, 1 rue Francis Picabia 75020 Paris, pour son action au titre de 2021. Paris Asso 8383, 2021_09454.

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant de 1.500 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2021 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO